

506

J. J. 267-40

— 4 —

COMMISSION chargée de l'examen de la proposition de loi, ADOPTÉE PAR LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS, sur les ventes au déballage, tendant à compléter la loi du 25 juin 1841. (N° 61, année 1906.)

(Nommée le 8 mars 1906.)

MM.

1^{er} BUREAU : VILLE.

2^e — BONNEFILLE.

3^e — Dominique DELAHAYE.

4^e — FORTIER.

5^e — GUILLIER.

6^e — FRANCOZ.

7^e — ERMANT.

8^e — PETITJEAN.

9^e — THUILLIER.

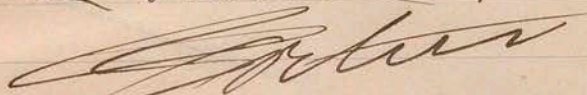


A

La Commission s'est réunie le mardi 13 Mars 1906
à 2 h 1/2. Ont été nommés : Président M. Fortier,
Secrétaire M. Dominique Delahaye - Rapporteur
M. Vermeil. Les autres étaient présents M. Bonaparte Roux et Guillaud.

Après en avoir délibéré, la Commission en
d'avis d'accepter le texte voté par la Chambre, malgré
la réserve faite par M. Delahaye, au nom de son bureau,
le 11^{er}, où il lui avait été recommandé de signaler la
confidentialité comme une mesure exceptionnelle.

Le Président

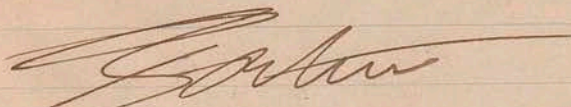


Le Secrétaire

Dominique Delahaye

La Commission s'est réunie le 30 Mars 1906
pour prendre connaissance de la délibération
de la Chambre de Commerce de Marseille
faisant, au sujet de l'article 3, une réserve
déjà signalée à l'attention de la Commission, dans
le discours précédent par M. Guillaud et dont
M. le Rapporteur avait profité de faire mention
dans son rapport.

Le Président



Le Secrétaire

Dominique Delahaye

La Commission s'est réuni le jeudi
22 novembre. Elle a entendu la lecture
du rapport de M. Bernant, son rapporteur,
et lui a donné son adhésion, après échange
d'observations

Le Président

[Signature]

Le Secrétaire

Dominique Delahaye